

Vendredi 5 juin 2020 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

# COVID-19 : le canton adapte ses prestations en matière de dépistage

Le canton de Fribourg réduit à 3 le nombre de centres de dépistage rapide sur les sites de l'HFR, en fermant celui du site de Meyriez. Ainsi, à partir du 7 juin prochain, un dépistage rapide pour les personnes présentant de faibles symptômes sera possible sur les sites de Fribourg, Tafers et Riaz de l'HFR et sur le site de Payerne du HIB.

**Etat de Fribourg**  
STUF FRIBOURG

Aux médias accrédités auprès de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 5 juin 2020

Communiqué de presse

**COVID-19 : le canton adapte ses prestations en matière de dépistage**

Le canton de Fribourg réduit à 3 le nombre de centres de dépistage rapide sur les sites de l'HFR, en fermant celui du site de Meyriez. Ainsi, à partir du 7 juin prochain, un dépistage rapide pour les personnes présentant de faibles symptômes sera possible sur les sites de Fribourg, Tafers et Riaz de l'HFR et sur le site de Payerne du HIB.

La situation épidémiologique relativement calme permet d'adapter après un mois le nombre et les horaires des centres de dépistage rapide de l'HFR. A partir du 7 juin, le nombre des centres de dépistage de l'HFR passe de 4 à 3. Ainsi, il sera possible de se faire dépister sur les sites de Fribourg, Tafers et Riaz, 7 jours sur 7, aux heures suivantes : 9h00-12h00 et 13h00-16h00.

Depuis le 7 mai dernier, les centres de dépistage rapide de l'HFR ont reçu 911 personnes.

Le dépistage rapide, sans consultation médicale, s'adresse aux personnes entre 16 et 65 ans qui présentent de faibles symptômes et ne sont pas à risque. Elles doivent auparavant remplir un questionnaire sur une [plateforme informatique](#) (Coronachek, Abilis) et recevoir un bon pour se rendre au centre de dépistage rapide.

Les personnes vulnérables visés avec symptômes sévères doivent continuer à s'adresser à leur médecin traitant ou au médecin de garde.

Le dépistage systématique des personnes présentant des symptômes et le traçage (rencontres d'entourage) des cas positifs sont parmi les mesures principales visant à endiguer la propagation du virus. Le traçage, mis en œuvre dans le canton depuis le 11 mai dernier a permis d'isoler 31 personnes et de mettre en quarantaine 47 personnes ayant eu des contacts d'exposés avec une personne infectée. Actuellement, 6 personnes sont en quarantaine. Le canton compte 1164 cas avérés depuis le début de l'épidémie ([lien sur les statistiques](#))\*.

Direction de la sécurité et de la police DSP  
Sicherheits- und Justizdepartement SJD